

TAXE 2020 D'APPRENTISSAGE



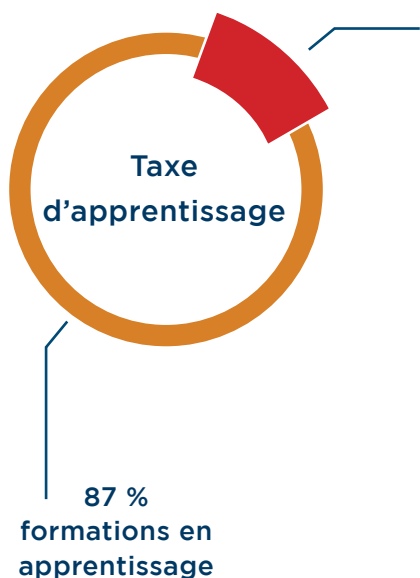
POURQUOI SOUTENIR POLYTECH NANTES ?

La taxe d'apprentissage est un impôt destiné à favoriser le développement de l'enseignement technologique et professionnel.

En choisissant Polytech Nantes pour le versement de la taxe d'apprentissage, vous transformez cet impôt en investissement.

Ce soutien financier, vital pour les écoles d'ingénieurs universitaires aux frais de scolarité peu élevés, contribue à perfectionner nos moyens pédagogiques et nos équipements garantissant un excellent niveau de professionnalisation de nos formations.

LE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020



CODE UAI
0442409E

Jusqu'au 31 mai 2020

POLYTECH NANTES en quelques chiffres

1 550

élèves et apprentis ingénieurs

360

ingénieurs diplômés par an

8 200

ingénieurs en activité
en France et à l'international

10

spécialités d'ingénieurs
(*dont 3 par apprentissage)

- Contrôle commande des systèmes électriques*
- Électronique et technologies numériques
- Énergie électrique
- Génie civil
- Génie des procédés et bioprocédés
- Informatique
- Maîtrise des énergies*
- Matériaux
- Systèmes réseaux & télécommunications*
- Thermique-énergétique

COMMENT NOUS VERSER VOTRE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

ÉTAPE 1

Rendez-vous sur www.polytech.univ-nantes.fr page «Taxe d'apprentissage», et laissez vous guider pour remplir le formulaire de versement. Les informations demandées dans ce formulaire sont nécessaires pour établir votre reçu libératoire.

ÉTAPE 2

Effectuez votre versement du solde de la taxe d'apprentissage :



Par virement, aux coordonnées bancaires :

IBAN : FR76 1007 1440 0000 0010 0026 446

BIC TRPUFRP1

Domiciliation : TP NANTES

Titulaire du compte : Université de Nantes - Agent Comptable

Référence du virement : Polytech - UAI 0442409E



Par chèque, à l'ordre de :

Agent comptable de l'université de Nantes

À adresser à :

École Polytechnique de l'université de Nantes (Polytech Nantes)

Rue Christian Pauc - CS 50609

44306 Nantes cedex 3

ÉTAPE 3

L'université de Nantes vous adressera (par courrier et/ou par email) votre reçu libératoire dans les meilleurs délais.

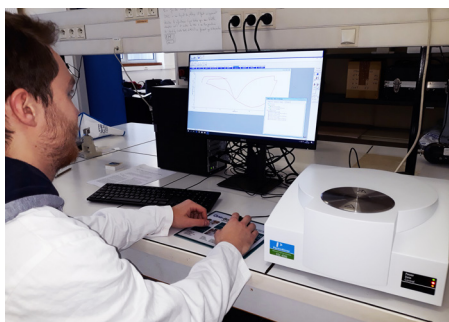
LA TAXE D'APPRENTISSAGE SERT À FINANCER :

- > Des salles informatiques et des plate-formes multimédia.
- > L'achat et l'entretien des équipements pédagogiques.
- > Des intervenants extérieurs, des conférenciers.
- > Des visites d'entreprises, de chantiers et des voyages d'études.



Visite de chantier

Illustrations de quelques exemples d'utilisation de la taxe d'apprentissage 2019.



DSC



Voyage d'études



Fluoromètre

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE SOUTIEN À POLYTECH NANTES

VOTRE CONTACT

Hervé Mourton

Tél : 02 40 68 30 10

direction.partenariats@polytech.univ-nantes.fr